

Tenue le jeudi 28 septembre 2017, à 9 h,
à la GRICS, 5100, rue Sherbrooke Est, salle 2.65, Montréal

Sont présentes :

M ^{me} Brigitte Carrier (visioconférence)	C. s. des Îles Région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
M ^{me} Manon Couturier (visioconférence)	C. s. de l'Estuaire Région de la Côte-Nord
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services pédagogiques et de l'évaluation GRICS
M ^{me} Sylvie Dufresne En remplacement de M ^{me} Marie-Claude Huberdeau	C. s. Marguerite-Bourgeoys Région de Montréal
M ^{me} Dany Grégoire	C. s. des Hauts-Cantons Région de l'Estrie
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Chef d'équipe BIM-FGJ GRICS
M ^{me} Brigitte Provençal Présidente du Comité	C. s. des Découvreurs Région de Québec–Chaudière–Appalaches
M ^{me} Jasmine Rochette	C. s. des Bois-Francs Région de la Mauricie–Centre-du-Québec
M ^{me} Chantale Simard	C. s. du Pays-des-Bleuets Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Bianca Tremblay (visioconférence)	C. s. de la Baie-James Région de l'Abitibi–Témiscamingue–Nord-du-Québec
M ^{me} Martine Villeneuve En remplacement de M ^{me} Julie Lavigne	C. s. Marie-Victorin Région de la Montérégie

Sont absents :

M ^{me} Chantal Caron	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
M ^{me} Linda Drouin	Direction de la formation générale des jeunes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
M. Charles Vendette En remplacement de M ^{me} Amiel Aguerre-Pagé	C. s. de Laval Région de Laval–Laurentides–Lanaudière

M^{me} Brigitte Provençal et M^{me} Michèle Drapeau souhaitent la bienvenue à toutes les représentantes participant à cette rencontre. Elles accueillent M^{me} Sylvie Dufresne, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, représentante substitut pour la région de Montréal, en remplacement de M^{me} Marie-Claude Huberdeau. M^{me} Michèle Drapeau informe les membres du Comité que M^{me} Amiel Aguerre-Pagé de la Commission scolaire de Laval succédera à M^{me} Diane Collin à titre de représentante de la région de Laval-Laurentides-Lanaudière. Toutefois, comme M^{me} Aguerre-Pagé est absente, M. Charles Vendette agira à titre de représentant substitut aux rencontres auxquelles elle ne pourra participer. Elle ajoute que M^{me} Julie Lavigne, de la Commission scolaire Marie-Victorin, succédera à M^{me} Patricia Trudeau à titre de représentante de la région de la Montérégie. Comme M^{me} Lavigne n'était pas disponible pour la rencontre, M^{me} Martine Villeneuve, de la même commission scolaire, est présente à titre de représentante substitut. M^{me} Provençal suggère que les membres du Comité profitent de cette occasion pour faire un tour de table, afin que chacune se présente.

M^{me} Drapeau informe les membres du Comité du départ de son équipe du conseiller de Science et de la conseillère du primaire. Elle explique que le processus de recrutement est en cours et permettra la nomination de nouvelles ressources prochainement. Elle précise le suivi des épreuves touchées et qui seront diffusées, comme prévu, en 2018. M. Jean-Michel Panet, qui est responsable de la Mathématique au secondaire, assure le suivi de l'épreuve de Science de 2^e secondaire ainsi que des projets de Mathématique du primaire. Les deux épreuves de français du primaire sont, quant à elles, terminées et rendues à l'étape de la révision linguistique. L'accompagnement des projets à démarrer en 2017-2018 débutera cet automne, à l'arrivée des nouvelles ressources au sein de l'équipe BIM.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Provençal présente l'ordre du jour, qui est adopté par l'ensemble des membres du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour
 - Approbation du compte rendu de la rencontre du 11 mai 2017
2. Retour sur les épreuves de juin et août diffusées en 2017
3. Diffusion 2018
 - 3.1 Histoire, 3^e secondaire
 - 3.2 HOC, 4^e secondaire, août (diffusion 2018)
 - 3.3 Mathématique, 5^e secondaire, TS (C1), juin
4. Plan de travail 2017-2018 (diffusion 2019) [*doc.*]
 - 4.1 Projets non comblés (élaboration et validation)
 - 4.2 Paramètres : Anglais, langue seconde, août (retour sur la consultation)
 - 4.3 Géographie (1^{re} et 2^e sec.)
5. Plan de travail projeté 2018-2022, juin et août
 - 5.1 Anglais, langue seconde (primaire et secondaire)
 - 5.2 Science et technologie (théorique et pratique)
 - 5.3 Mathématique
 - 5.4 Univers social
6. Levée du statut de confidentialité des épreuves (septembre 2017) [*doc.*]
7. Réponses aux questions posées à la représentante du Ministère (M^{me} Linda Drouin)
8. Confidentialité des épreuves : expériences partagées
9. Nouveau site BIM : pilotage
10. Échange et partage en lien avec l'évaluation
 - Gestion des fichiers électroniques des épreuves dont la passation est en ligne
11. Date de la prochaine rencontre du Comité : 25 janvier 2018

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 11 MAI 2017

M^{me} Mélanie Ledoux présente le compte rendu de la rencontre du 11 mai 2017. Dans l'ensemble, le compte rendu est jugé conforme et il est accepté par les membres du Comité.

Au sujet de la synthèse vocale, M^{me} Dufresne soulève une difficulté dans les recueils de textes de français, lorsque les numéros de lignes s'insèrent dans la lecture d'une phrase. M^{me} Drapeau indique que des vérifications seront faites à ce sujet. Les représentants échangent quant aux outils utilisés; certains préconisent dorénavant Lexibar, alors que d'autres utilisent différentes versions de WordQ. Il est convenu que certaines erreurs de lecture peuvent demeurer et varier d'un outil à l'autre, voire d'un poste à un autre, et que les efforts d'informatisation de BIM au regard de la synthèse vocale sont considérables et appréciés. Au sujet des difficultés observées avec Office 365, en lien avec les équations mathématiques, M^{me} Drapeau indique que les soupçons tournés vers la version Pro n'ont pu se confirmer dans les tests effectués sur plusieurs postes. Elle demande que l'on prenne contact avec l'équipe BIM si le problème devait survenir, afin qu'une analyse et possiblement une emprise de poste à distance puissent être effectuées. Pour ce qui a trait à la sollicitation des conseillers pédagogiques par les conseillers de l'équipe BIM, le Comité convient que les conseillers BIM peuvent informer les conseillers pédagogiques de la démarche et des projets au plan de travail. Ils doivent cependant les référer à leurs services éducatifs si ces derniers souhaitent s'inscrire au plan de travail. Les membres du Comité croient que les conseillers pédagogiques sont, règle générale, informés de la collaboration possible avec BIM; il serait toutefois intéressant de prévoir mettre au parfum les nouveaux conseillers quand ils entrent en fonction.

2. RETOUR SUR LES ÉPREUVES DE JUIN ET AOÛT DIFFUSÉES EN 2017

M^{me} Drapeau indique que les diffusions d'épreuves ont eu lieu comme convenu en janvier (épreuves de juin) et en mars (épreuves d'août). Elle invite les membres du Comité à faire part des commentaires reçus quant à cette diffusion et quant aux épreuves. Plusieurs représentantes mentionnent que les épreuves sont utilisées, ajoutant ne pas avoir reçu de commentaires négatifs. M^{me} Dufresne et M^{me} Provençal soulèvent une problématique en lien avec l'épreuve de Français de 4^e secondaire, pour laquelle le taux de réussite s'est avéré particulièrement bas. Il en serait de même pour l'épreuve de Mathématique de 3^e secondaire. M^{me} Drapeau profite de ces commentaires pour réitérer l'importance de communiquer avec BIM au sujet de ces rétroactions. L'automne est par ailleurs le moment tout indiqué pour le faire, en vue de rendre les épreuves mises à jour au même moment que les nouvelles épreuves, soit en janvier et en mars 2018.

M^{me} Drapeau fait part des résultats des questionnaires d'appréciation qui sont soumis aux conseillers pédagogiques et aux enseignants qui participent aux projets d'élaboration des épreuves. Elle souligne que la totalité des répondants ont indiqué qu'ils répéteraient l'expérience et qu'ils recommanderaient à des collègues de s'y engager. Elle ajoute que cette information permet à l'équipe BIM, entre autres choses, d'ajuster l'accompagnement offert et elle invite les membres du Comité à encourager les participants à répondre à ce sondage.

3. DIFFUSION 2018

3.1 HISTOIRE, 3^E SECONDAIRE

M^{me} Ledoux revient sur la diffusion de l'épreuve d'Histoire, 3^e secondaire, prévue pour juin 2018, alors qu'un nouveau prototype d'épreuve paraîtra également, et qu'une épreuve d'août pourrait s'avérer nécessaire. Les membres du Comité confirment l'orientation envisagée à la dernière rencontre, dans la perspective des années à venir. L'épreuve BIM demeure une épreuve de juin; les commissions scolaires pourraient toujours l'utiliser, à leur discrétion, en août, comme préalablement établi par le Comité. Il est rappelé que l'inverse n'est pas permis; une épreuve d'août ne peut être administrée en juin, compte tenu des risques que cela comporterait.

3.2 HQC, 4^E SECONDAIRE, AOÛT (DIFFUSION 2018)

Pour ce qui est de l'épreuve d'Histoire de 4^e secondaire, M^{me} Ledoux confirme qu'elle sera élaborée en accéléré dès cet automne en vue d'être diffusée en mars 2018. Le processus d'élaboration de cette épreuve en quelques mois seulement permettra la validation de l'épreuve par une autre commission scolaire, mais pas une mise à l'essai. Les membres du Comité appuient cette décision qui permettra de rendre disponible cette épreuve, pour laquelle des besoins ont été manifestés.

3.3 MATHÉMATIQUE, 5^E SECONDAIRE, TS (C1), JUIN

M^{me} Ledoux rappelle qu'une adaptation de l'épreuve *L'agrandissement du bassin de pisciculture* (5^e secondaire, SN, C1, diffusion 2017) permettra de proposer une épreuve de TS (5^e secondaire, C1) dès janvier 2018. Cette épreuve comblera une épreuve non comblée en 2017. Le besoin pressant qu'une équipe accepte le mandat de validation de cette nouvelle épreuve est communiqué. M^{me} Dufresne indique qu'elle vérifiera les possibilités au sein de sa commission scolaire.

4. PLAN DE TRAVAIL 2017-2018 (DIFFUSION 2019) [DOC.]

4.1 PROJETS NON COMBLÉS (ÉLABORATION ET VALIDATION)

M^{me} Ledoux relève les projets d'élaboration et de validation qui ne sont toujours pas comblés pour 2017-2018 (diffusion 2019). Le Comité convient d'effectuer une relance régionale, dès que les documents seront mis à jour, à la lumière des changements apportés au cours de la rencontre.

4.2 PARAMÈTRES : ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AOÛT (RETOUR SUR LA CONSULTATION)

Le Comité convient de la proposition de paramètres soumise. Les épreuves d'août permettront d'évaluer les trois compétences. L'organisation horaire des séances ainsi que les compétences évaluées pourront être adaptées localement.

4.3 GÉOGRAPHIE (1^{RE} ET 2^E SEC.)

M^{me} Ledoux explique que la région de Laval–Laurentides–Lanaudière a soumis à son équipe une proposition d'élaboration simultanée d'épreuves de 1^{re} et de 2^e secondaire de Géographie, selon un modèle régional qui préconise l'exploitation d'un seul pays pour toucher les territoires au programme. Après quelques rencontres, et après s'être assuré que ce modèle était conforme aux paramètres d'élaboration, il a été convenu d'aller de l'avant avec ce projet collaboratif en vue des diffusions de 2019. En parallèle, une équipe de la région de l'Outaouais souhaitait également élaborer une épreuve de 2^e secondaire de Géographie, selon le modèle habituel. Considérant la disponibilité de la conseillère BIM, et après quelques échanges avec les représentantes des deux régions, il a été convenu de maintenir les deux projets de 2^e secondaire de Géographie (diffusion 2019), de manière exceptionnelle. Les membres du Comité approuvent cette décision.

5. PLAN DE TRAVAIL PROJETÉ 2018-2022, JUIN ET AOÛT

En suivi aux discussions passées quant à l'offre de cours d'été et quant aux besoins d'épreuves d'août, en lien avec les règles de financement, le Comité convient que, comme il n'y aura pas de changement à court terme, la prévision d'offre d'épreuves d'août au plan de travail est maintenue comme convenu.

M^{me} Drapeau interroge les membres du Comité quant à la durée de vie des épreuves. Dans le contexte du renouvellement des droits d'auteur et de la licence avec Copibec qui prévoit une durée de dix ans, est-ce que les épreuves de plus de dix ans devraient être maintenues en banque? Devrait-on payer pour renouveler les droits rattachés à ces épreuves? Ces épreuves sont-elles toujours utilisées? Les membres du Comité discutent de ces questions et des conséquences du retrait éventuel de ces épreuves (dont l'impossibilité d'utiliser ces épreuves, même modifiées, et l'information à communiquer aux commissions scolaires). Il se dégage des échanges qu'une durée de vie devrait être prévue. Plus de précisions sont toutefois demandées quant aux coûts rattachés à ces droits d'auteur et quant au nombre d'épreuves touchées. Les membres du Comité conviennent qu'une décision à ce sujet devrait être concertée et nécessitera la consultation des commissions scolaires de leur région. Ce sujet sera prévu à la rencontre de janvier 2018.

5.1 ANGLAIS, LANGUE SECONDE (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

M^{me} Ledoux présente les changements proposés quant aux balises qui permettent le plan de travail à long terme pour l'Anglais, langue seconde, considérant la diminution du nombre de projets annuels possibles, compte tenu des ressources au sein de l'équipe BIM, des programmes de base et enrichi à couvrir, de l'offre de juin et d'août et de l'ajout d'épreuves de 4^e année du primaire. De manière générale, ces dernières prévoient que les épreuves de juin soient renouvelées aux trois ans, plutôt qu'aux deux années, pour l'ensemble des niveaux. Les épreuves du primaire conservent un renouvellement aux trois ans. Les épreuves de 5^e secondaire de juin, qui étaient renouvelées aux quatre ans, le seront également aux trois ans. Dans certains cas, le renouvellement pourra être devancé ou reporté d'un an. Pour le moment, le plan de travail des prochaines années ne prévoit pas d'élaboration d'épreuves d'août de 1^{re} secondaire (l'offre de cette reprise serait plus rare). Une épreuve de juin dont le statut de confidentialité sera levé pourrait être convertie en épreuve d'août. Ces propositions s'appuient sur les résultats du sondage provincial mené au printemps 2017. Ces propositions sont adoptées par le Comité.

5.2 SCIENCE ET TECHNOLOGIE (THÉORIQUE ET PRATIQUE)

Le fait que plusieurs projets n'aient pas été comblés au fil des dernières années a engendré plusieurs changements dans la projection, pour cette discipline. Les changements proposés permettront d'offrir des épreuves théoriques et pratiques de juin pour tous les niveaux. La durée du statut de confidentialité, qui était de deux ans, sera de deux à trois ans, selon les cas. L'offre d'épreuves d'août est maintenue pour la 3^e à la 5^e secondaire. Ces propositions s'appuient sur les résultats du sondage provincial mené au printemps 2017. Ces propositions sont adoptées par le Comité.

M^{me} Dufresne fait part d'une volonté de sa commission scolaire d'élaborer une épreuve pratique de Chimie. Ce projet n'est toutefois inscrit qu'en 2020-2021 au plan de travail. Il est convenu que, si les projets de cette année ne sont pas tous comblés, il serait possible de remplacer un de ces derniers par celui d'épreuve pratique de Chimie.

Cette ouverture à remplacer des projets non comblés par des projets qui sont des initiatives locales pourrait être envisagée pour d'autres disciplines également.

5.3 MATHÉMATIQUE

En réponse au sujet d'une offre d'épreuves de 5^e secondaire CST conformes aux changements apportés au programme, M^{me} Ledoux explique que l'épreuve de compétence 2 intègre les nouveaux éléments de contenu. L'épreuve de compétence 1 demeure conforme, mais elle n'intègre pas pour sa part de nouveaux éléments de contenu. En ce sens, il est établi de devancer l'élaboration d'une épreuve de compétence 1 au plan de travail, dès 2017-2018.

Devant le fait inhabituel qu'une majorité des projets d'élaboration de l'année amorcée ne sont toujours pas comblés, M^{me} Drapeau interroge les membres du Comité. Il ressort des discussions que le milieu est en attente de la révision du modèle d'évaluation par le MEES, plus particulièrement pour la compétence 1. Le modèle actuel serait trop long, entre autres choses. Dans un contexte de réflexion quant au modèle d'évaluation, M^{me} Provençal suggère de prolonger la durée de confidentialité des épreuves, qui sont, dans les faits, utilisées plusieurs années. M^{me} Drapeau demande si le recours à certains logiciels tels Geogebra ou Desmos gagnerait à être inclus dans les épreuves. M^{me} Provençal indique qu'elle ne croit pas que ce soit une avenue viable en termes d'équipements technologiques; à son avis, le recours à des logiciels plus performants commanderait même des changements au programme de formation. Comme piste de solution quant au nombre de projets non comblés, M^{me} Drapeau suggère enfin que les enseignants de commissions scolaires qui n'ont pas de conseiller pédagogique de Mathématique pourraient tout de même être accompagnés par le conseiller BIM. Cette avenue semble toutefois difficile en termes d'organisation, selon M^{me} Manon Couturier.

M^{me} Ledoux présente au Comité une synthèse de la proposition formulée par le conseiller de Mathématique BIM, M. Jean-Michel Panet, en suivi à ses échanges avec M^{me} Anne Dupont, au MEES, quant à un tronc commun dans l'élaboration d'épreuves de 4^e et 5^e secondaire.

4 ^e secondaire – Compétence 1	
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une épreuve CST avec une équipe : 2 à 3 jours; Élaboration d'une épreuve SN à partir de l'épreuve CST, avec la même équipe ou une nouvelle : 2 jours Élaboration d'une épreuve TS à partir de l'épreuve CST, avec la même équipe ou une nouvelle : 2 jours 	<p>① Épreuve CST (2 à 3 jours)</p> <pre> graph TD A["① Épreuve CST (2 à 3 jours)"] --> B["② Épreuve TS (2 jours)"] A --> C["③ Épreuve SN (2 jours)"] </pre> <p>② Épreuve TS (2 jours) et ③ Épreuve SN (2 jours)</p>
5 ^e secondaire – Compétence 1	
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une épreuve SN avec une équipe : 2 à 3 jours Élaboration d'une épreuve TS à partir de l'épreuve SN, avec la même équipe ou une nouvelle : 2 jours 	<p>① Épreuve SN (2 à 3 jours)</p> <pre> graph TD A["① Épreuve SN (2 à 3 jours)"] --> B["② Épreuve TS (2 jours)"] </pre> <p>② Épreuve TS (2 jours)</p>
5 ^e secondaire – Compétence 2	
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une épreuve SN avec une équipe : 3 jours Élaboration d'une épreuve TS à partir de l'épreuve SN, avec la même équipe ou une nouvelle : 2 jours 	<p>① Épreuve SN (3 jours)</p> <pre> graph TD A["① Épreuve SN (3 jours)"] --> B["② Épreuve TS (2 jours)"] </pre> <p>② Épreuve TS (2 jours)</p>

Les membres du Comité sont d'accord avec la proposition qui pourrait permettre de réduire le nombre de jours consacrés à l'élaboration des épreuves et qui s'appuie sur les pratiques ministérielles. Il est soulevé que l'équipe qui élabore à partir d'une épreuve déjà élaborée pourrait aussi en faire la validation. Cette étape ne serait toutefois pas obligatoire. Il est convenu que cette nouvelle démarche d'élaboration sera présentée aux commissions scolaires et intégrée au plan de travail.

5.4 UNIVERS SOCIAL

M^{me} Ledoux explique qu'il y aura, exceptionnellement, renouvellement de l'épreuve d'Histoire de 1^{re} secondaire deux années consécutives au plan de travail (diffusions 2017 et 2018). Les balises établies quant au renouvellement des épreuves demeurent inchangées.

6. LEVÉE DU STATUT DE CONFIDENTIALITÉ DES ÉPREUVES (SEPTEMBRE 2017) [DOC.]

Considérant les divers changements à apporter au plan de travail et les projets qui demeurent à combler, M^{me} Ledoux remet un document qui présente une analyse des dates de levée de confidentialité. Après discussion, le Comité convient des changements proposés. Le mécanisme de levée de confidentialité s'amorcera dès octobre (modification des documents des épreuves, avis envoyés aux commissions scolaires, etc.). Toutefois, une réponse du secteur anglophone demeure à venir, au regard de la levée de confidentialité de certaines épreuves issues de la collaboration entre les deux secteurs, avant que le tout soit officialisé.

7. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES À LA REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE (M^{ME} LINDA DROUIN)

Comme M^{me} Drouin ne pouvait être présente à la rencontre, des questions lui ont été envoyées par courriel, au sujet du plan de travail ministériel ainsi que de l'état de situation quant à l'utilisation de la calculatrice (suite de l'Info-sanction 16-17-03). Lorsque les réponses auront été reçues, elles seront transférées aux membres du Comité. M^{me} Provençal invite les membres du Comité à ajouter des questions à celles déjà envoyées.

8. CONFIDENTIALITÉ DES ÉPREUVES : EXPÉRIENCES PARTAGÉES

M^{me} Drapeau fait part aux membres du Comité de différentes situations rapportées à BIM au cours de la dernière année en lien avec des bris de confidentialité de différents ordres. Par exemple : une épreuve a été diffusée sur le site Web d'une enseignante ou la page Facebook d'un regroupement d'enseignants; la même épreuve d'août donnée à un élève en juin par une commission scolaire et en août par une autre; des épreuves données ou partagées dans un cours universitaire ou par une école de tutorat; des copies de la mise à l'essai d'une épreuve utilisée remise à des élèves l'année subséquente, à des fins de préparation; la remise du cahier de lecture d'une épreuve de français à des élèves d'une commission scolaire alors que les élèves d'une commission scolaire voisine ont déjà passé cette épreuve et partagent les questions de l'épreuve; lors de la mise à l'essai, envoi des fichiers électroniques à l'ensemble des enseignants de la commission scolaire par un conseiller pédagogique.

M^{me} Drapeau explique que différents moyens sont mis en œuvre depuis les dernières années, afin d'éviter les bris de confidentialité : communiqués annuels quant aux bonnes pratiques et quant à l'utilisation de la partie Réserve CNC, balises mises en place lors de l'élaboration, la validation et la mise à l'essai, etc. Elle réitère l'importance que l'information soit présentée à l'ensemble des enseignants. Plusieurs représentants signalent avoir mis en place des pratiques pour informer le personnel et préserver la confidentialité des épreuves.

M^{me} Drapeau demande aux membres du Comité quelles sont leurs attentes quant au rôle de BIM dans ces situations. Les membres du Comité expriment souhaiter être informés de ces situations, sans que les commissions scolaires, les noms ou les régions soient identifiés. Ils considèrent également qu'il revient à BIM de prendre contact directement avec les parties interpellées par ces situations. Les membres du Comité partageront cette information avec les commissions scolaires de leur région.

9. NOUVEAU SITE BIM : PILOTAGE

M^{me} Ledoux rappelle que cinq commissions scolaires sont présentement pilotes du nouveau site. Elle ajoute que le pilotage sera proposé aux commissions scolaires qui sont en expérimentation du Portail enseignant, jusqu'en janvier 2018, afin de recueillir un maximum de commentaires avant le déploiement officiel. Le Comité voit cette option d'un bon œil. Elle informe les membres du Comité qu'un atelier de présentation du nouveau site BIM sera offert lors de la Réunion nationale de la GRICS, en novembre 2017. Les membres du Comité demandent que le site dans sa version plus récente leur soit également présenté; ce point sera prévu à la rencontre de janvier.

M^{me} Ledoux profite de la rencontre pour soumettre aux membres du Comité quelques interrogations de l'équipe de développement du nouveau site. Les avis et recommandations du Comité seront transmis à cette équipe.

Questions	Avis et recommandations du Comité
Est-ce un besoin de limiter les accès des enseignants à leur discipline et à leur niveau?	Si le système permet de le gérer facilement, grâce à GPI ou à la gestion de l'identité, oui. Cette pratique serait concordante avec les préoccupations liées à la confidentialité des épreuves. Toutefois, il faudrait qu'il y ait une fonctionnalité qui permette à l'administrateur d'octroyer certains accès à certaines personnes, à la pièce (ex. : enseignant-ressource, enseignant en adaptation scolaire, etc.). Au primaire, l'enseignant serait limité à son niveau, puisqu'il est susceptible d'enseigner l'ensemble des disciplines. Un questionnement ressort quant à la reconnaissance des codes de cours locaux de la part du système.
Serait-il pertinent que l'administrateur puisse octroyer, à la pièce, des accès à des épreuves Réservation CNC au conseiller pédagogique disciplinaire responsable?	Oui, cela faciliterait une gestion actuelle parallèle qui nécessite plusieurs opérations. Il doit toutefois s'agir d'un privilège d'octroi que l'administrateur seul contrôle et qui ne se fait pas automatiquement (contrôle quelle épreuve?, à qui?, pour quelle période?).
Le nouveau site permettra de retenir au préalable les épreuves dont la levée de confidentialité est prévue. L'option de rétention <i>a posteriori</i> pourrait ne plus être disponible. Qu'en pensez-vous?	Cette avenue n'est pas acceptable. Le délai <i>a posteriori</i> est nécessaire afin de préserver la confidentialité des épreuves et d'éviter les fuites. Qu'arriverait-il si la levée était effectuée alors que le responsable n'a pu intervenir? Les répercussions seraient majeures. Les commissions scolaires comptent sur ce système, qui agit à titre de filet de sécurité.

10. ÉCHANGE ET PARTAGE EN LIEN AVEC L'ÉVALUATION

GESTION DES FICHIERS ÉLECTRONIQUES DES ÉPREUVES DONT LA PASSATION EST EN LIGNE

Les membres du Comité indiquent avoir reçu le document partagé; comme il n'y a pas de nouvel élément à ajouter, ce sujet pourra être reporté à une rencontre ultérieure.

Les membres du Comité font part de leurs pratiques quant à la semestrialisation et quant à la pondération des étapes.

M^{me} Provençal interroge les membres du Comité quant au fait que les épreuves pratiques de Science soient réservées à une utilisation en juin. Elle indique qu'il pourrait être intéressant de les rendre disponibles aux enseignants en cours d'année. M^{me} Dufresne indique pour sa part que les épreuves sont offertes à la 3^e étape, dans sa commission scolaire.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ : 25 JANVIER 2018

M^{me} Drapeau et M^{me} Provençal remercient les membres du Comité pour leur participation et leur collaboration. Elles leur rappellent la date de la prochaine rencontre, avant de les saluer et de clore la rencontre.